

## XII

**Laforêt. — Le ravin de Rebay.**

**La crête des Chairières.**

**De Vresse à Membre par les hauteurs.**

**Membre.**

**La Roche à Chevanne. — La Membrette.**

**Sugny.**

---

De Vresse à Laforêt il n'y a guère qu'un bon kilomètre à parcourir en suivant une excellente route à pente douce qui, partant du village, franchit la Semois et file droit sur Laforêt. Cette dernière localité, dont nous distinguons bientôt les premières maisons, s'éparpille sur une déclivité du plateau, entre deux crêtes rocheuses la séparant à gauche de la rivière et à droite d'une autre déclivité livrée à la culture. Le tabac est, comme dans toutes les communes de la Semois inférieure, depuis Poupehan jusqu'à la frontière française, l'objet de la principale sollicitude des habitants.

Laforêt, qui ne compte guère que 240 âmes, peut être mentionné parmi les villages les plus curieux et les plus intéressants de la Semois, pour les maisonnettes rustiques que l'on y trouve. Il y a là une demi-douzaine de masures construites en torchis et reposant sur une base de schiste, grossièrement ou pas façonnée

du tout, qui constitue le vrai type de l'habitation primitive. Aucune règle d'architecture n'est suivie dans ce mode de bâtisse comme aucune proportion n'est observée dans les diverses parties de la construction. C'est ainsi que nous verrons une maisonnette à toiture basse et de forme presque régulière se montrant tout près d'une autre extrêmement irrégulière,

isolée de ses voisines et dont on essayera vainement de distinguer de quel côté peut bien être la façade. Une porte peu élevée et souvent encadrée



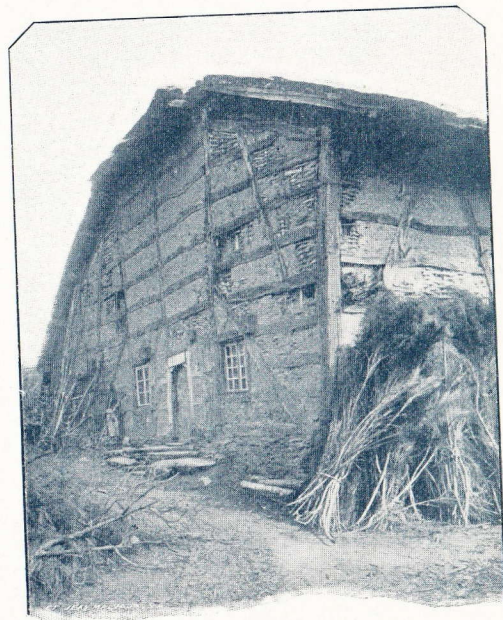
Laforêt. — Habitation en torchis.

de schiste en est la principale indication. Les fenêtres de ces mesures branlantes sont d'une inégalité qui peut être mise en parallèle avec les murailles en torchis, bossuées, fendillées et inclinées en sens divers dans lesquelles elles sont percées, s'ouvrent sur l'une ou l'autre face de l'habitation et à des hauteurs déterminées uniquement par le caprice du constructeur. Parfois aussi une nouvelle fenêtre est pratiquée un peu au hasard, d'après les nécessités reconnues dans la suite.

Ces maisonnettes, qui datent parfois de plusieurs siècles et qui, primitivement, n'étaient déjà pas des plus régulières, acquièrent ainsi un cachet d'une originalité

bien curieuse. Les boiseries se modifient considérablement avec l'âge; c'est ainsi qu'une porte jadis rectangulaire obéit insensiblement à l'inclinaison et à la poussée des murailles, ce qui rapproche parfois les portes ou les fenêtres d'une forme très voisine du losange.

C'est précisément cet assemblage des plus tourmentés, joint au coloris si harmonieux dont ces mesures sont revêtues, qui donne au village cet aspect si pittoresque bien digne de tenter le pinceau de l'artiste. Aucune habitation récente ou de nature trop différente ne venant troubler, par un violent contraste, l'aspect d'ensemble de l'agglomération, le charme du milieu en est considérablement augmenté.



Laforêt. — Habitation en torchis.

Nous devons ajouter que le torchis, dont nous avons ici de si intéressants modèles, tend de plus en plus à disparaître pour être remplacé par la pierre de schiste qui, actuellement, est très généralement utilisée pour la très grande majorité des bâtisses du pays de la Semois.

Après avoir parcouru les ruelles de ce village, nous gagnons, à gauche, la crête rocheuse qui nous sépare de la Semois. De ces mamelons relativement peu élevés, on embrasse un joli panorama de Laforêt à l'avant plan et de Vresse à l'arrière plan. Cette dernière localité se groupe au pied de la haute montagne que nous avons gravie précédemment. A notre droite ondule gracieusement la belle rivière qui est dominée par la crête dénudée des Chairières, dont la silhouette tranchant si nettement sur le ciel attire toujours les regards. Vers la gauche, s'allonge un autre massif rocheux parallèle à celui sur lequel nous nous trouvons, comme à celui de droite. Ce tableau d'ensemble que nous avons sous les yeux, égayé par les villages qui animent le paysage et mouvementé par les crêtes arides ou les montagnes boisées qui l'ornent d'une parure sévère, a un cachet particulier qui n'est pas dépourvu de séduction.

L'amateur de promenades dans les régions solitaires, souvent difficiles à aborder et dont l'attrait se résume uniquement dans la grande virginité de la nature, pourra s'aventurer dans le vallon de Rebay. Pour se diriger de ce côté, il s'engagera dans le chemin empierré qui, coupant un peu plus bas la crête rocheuse sur laquelle nous nous trouvons, remonte la Semois. A moins de deux kilomètres plus loin, il pénétrera dans le ravin de Rebay où il ne rencontrera que grands bois, ruisselets et prairies parfois humides, région dont les versants ne sont sillonnés que par quelques chemins d'exploitation et dont les fonds sont bien souvent privés de voies de communication, même de sentiers.

La voie par laquelle on entre dans le ravin borde bientôt un sombre bois de haute futaie et ne tarde pas

alors à gravir les hauteurs. Au delà, le capricieux ruisseau, qui vagabonde dans les prés, force le touriste à le franchir à diverses reprises suivant qu'il vient lécher l'une ou l'autre côte rocheuse souvent recouverte d'épaisses broussailles. L'excursionniste devra donc, s'il ne veut prendre d'involontaires bains de pied, choisir les endroits les plus favorables pour se livrer à ce genre d'exercice. Il pourra lui arriver ce désagrément, après son passage d'une rive à l'autre, de se trouver sur une portion d'herbage plus ou moins fangeuse où il sera obligé de patauger tant bien que mal. Mais, étant prévenu, il n'a alors qu'à tirer le meilleur parti possible de sa situation embourbée. Il est inutile de dire que ces genres d'expéditions, qui ne sont pas à la portée de tous, ne doivent jamais être entrepris par un temps pluvieux ou à la suite de fortes averses.

Revenons au chemin qui longe la Semois, à l'endroit où un rustique et fragile pont en claie franchit la rivière. Ce n'est pas sans une certaine appréhension que l'on pose le pied sur ce pont des plus rudimentaires, qui oscille parfois d'une façon très inquiétante à votre passage. Tout en n'ayant pas trop de crainte au sujet de sa solidité, on respire cependant plus librement lorsque l'on a atteint l'autre bout.

Au delà, on continue tout droit pour se diriger vers un sentier qui grimpe, en face, la crête des Chairières. Nous allons escalader cette voie étroite et à pente très accentuée pour gagner le faite de la montagne dénudée qui s'allonge vis-à-vis de nous.

Arrivé au sommet, nous remarquons avec un certain étonnement que le massif se termine en lame de couteau, ce qui nous permet d'englober du regard un panorama très étendu et à la fois des deux côtés de

l'arête rocheuse que nous foulons de nos pieds. Là-haut, la végétation n'est formée que de genêts et de bruyères dont le coloris varie, suivant la saison et l'époque de floraison, entre le vert sombre, le jaune d'or, le rose terne et la gamme des tons brunâtres de l'automne. Ça et là, le roc émerge de ce manteau de maigres broussailles qui recouvre la curieuse crête dont nous nous proposons de suivre la cime.

D'un côté, nous avons sous les yeux les villages de Laforêt et de Vresse qui se blottissent ou s'éparpillent dans les dépressions du sol et au milieu des rochers ou des montagnes qui mouvementent la région. De l'autre côté, au centre d'une large cuvette ouverte au midi et dominée par les hauteurs environnantes, se groupent les maisonnettes de Chairière-la-Grande et de Chairière-la-Petite. Au sud se développent les immenses forêts qui avoisinent le ravin de Rebay. Ce tableau d'ensemble, coupé par le massif s'alignant du nord au sud sur lequel nous nous trouvons, ne manque pas d'originalité en raison de l'étrangeté du belvédère qui nous supporte et dont la nature rude et sévère contraste étonnamment avec les petites agglomérations qui, par leurs notes gaies, animent paisiblement le pays autour de nous.

On peut très facilement suivre la bordure de la crête, ce qui constitue une promenade peu ordinaire, permettant de jouir de la vue d'un site dont l'attrait n'est pas à dédaigner. De plus, l'air qui circule librement, sur ces hauteurs battues par les vents, vous fouette le visage et contribue, pour une bonne part, au charme bienfaisant de l'excursion.

Il est possible, lorsque l'on a atteint l'extrémité nord de la montagne, de descendre directement à Vresse en dégringolant à travers bois; mais on pourra

alors s'empêtrer dans des broussailles parfois très épaisses, ce qui ne rencontre pas les sympathies de beaucoup de touristes. Pour éviter ce désagrément, il est préférable de dévaler à la grand'route du côté des Chairières et l'on n'a plus alors qu'à suivre cette voie vers Vresse.

Partant de cette dernière localité dans le but de gagner Membre par les hauteurs, nous dirigeons d'abord nos pas sur la route de Laforêt. Avant d'arriver au village nous prendrons, à droite, un chemin qui file directement au massif rocheux dominant la plaine à pente douce sur laquelle est établi Laforêt. Nous gravissons cette montagne et, au sommet, nous en longeons la bordure vers le sud, pour dégringoler, un peu après, l'autre versant. On traverse ensuite des terres de culture par une voie qui monte insensiblement pour escalader, non loin de là, une côte boisée et rocheuse très escarpée.

Cette voie nous mène presque immédiatement au carrefour de sept chemins ou sentiers courant dans toutes les directions. Là, on s'engage dans le chemin de droite qui suit le bord d'un plateau à peu près triangulaire, lequel couronne le massif. Après quelques minutes de marche, on abandonne cette voie pour enfilier, à gauche, un sentier qui coupe notre chemin.

Lorsque nous aurons traversé le petit plateau dont nous venons de parler, nous pourrions voir se dérouler, de son extrémité regardant Membre, un de ces superbes et imposants panoramas qu'il faut avoir vus pour en comprendre la majesté et la grandeur vraiment indescriptibles. Les nombreuses lignes de montagnes qui s'entrecroisent d'une façon inextricable dans un horizon indéfini, jusqu'aux versants de la Meuse,

nous rappellent l'inoubliable tableau que nous avons admiré des hauteurs de Rochehaut.

Comme à Rochehaut également, lorsqu'une légère brume enveloppe ce décor merveilleux et que l'astre du jour par ses rayons au déclin accentue la perspective qui s'ouvre devant nous, l'ensemble gagne en ampleur et en séduction d'une poésie rêveuse. Sous le charme d'une délicieuse extase,

le regard de l'artiste sera alors fixé avec persistance sur ces crêtes lointaines à demi voilées dans les nuées vaporeuses. Un sentier à pente rapide



Membre.

dégringole au pont de Membre au milieu d'un bois clairsemé

et, en deux pas, nous arrivons alors au village de ce nom.

Sur la rive gauche, dominant le pont de Membre, s'élève un majestueux massif rocheux dit la « Roche à Chevanne ». De sa cime formant une sorte de point de vue créé par la nature, on a sous les yeux un bien joli tableau des environs de Membre. L'amateur d'escalade pourra gravir le sentier à pente très escarpée qui partant de la base de cette montagne, c'est-à-dire tout près du pont, serpente vers les hauteurs. Lorsque ce

sentier débouchera dans un chemin d'exploitation, qui se rencontre non loin du sommet, on tournera à gauche et, en quelques pas, on sera arrivé au point de vue le plus favorable pour dominer les environs. De cette plateforme, très escarpée du côté de la vallée, on verra les maisonnettes de Membre qui s'étalent au bas d'un promontoire à faible inclinaison contourné par une large boucle de la Semois. En aval on distinguera une série de silhouettes montagneuses qui accidentent le pays aussi loin que porte le regard. A gauche, on aura sous les yeux le grand ravin parcouru par le ruisseau la Membrette, lequel vient déboucher en face du pont qui franchit la rivière. Le paysage d'un aspect très pittoresque est agréablement animé et égayé par la gracieuse Semois qui ondule dans les fonds, par le village qui se groupe sur les bords, par le pont jeté sur la rivière et par les belles routes sillonnant la région de leurs rubans blancs qui tranchent nettement sur les sombres massifs encadrant ce joli tableau.

Du village de Membre, deux voies s'offrent à nous pour retourner à Vresse. L'une, la plus facile, consiste à suivre la grand'route ; l'autre plus fatigante, nous fera gagner les hauteurs de la rive droite pour redescendre alors à Vresse. Chacun de ces itinéraires a ses charmes et son cachet particulier, absolument différents l'un de l'autre.

Si nous préférons la proximité de la rivière avec la vue de sites relativement rapprochés et riants, nous engagerons sur la belle route, bordée de sapins, qui serpente dans le fond de la vallée. Longeant les eaux limpides de la Semois et ombragée d'arbres, cette voie constitue une très séduisante promenade, d'où le regard se repose avec plaisir soit sur les masses de verdure qui nous dominent soit sur l'onde cris-

talline et rapide qui s'écoule à nos pieds. Du tournant brusque que fait la rivière au massif rocheux de Robiet, c'est-à-dire à mi-chemin de Vresse, s'offre à nos yeux, vers l'amont, un bien joli paysage. Tout au fond se signale la crête des Chairières qui semble clore le vallon très élégamment orné ici par ses montagnes boisées que nous voyons en enfilade. Une petite demi-heure après, nous serons revenu à la mignonne agglomération de Vresse.

Si nous désirons plutôt la voie des hauteurs, d'où la vue porte au loin sur de plus grands aspects de pays, nous remonterons le chemin rustique qui, derrière Membre, gravit le sommet du promontoire au pied duquel s'éparpillent les maisonnettes du village. La montagne dénudée, que l'on gravit alors, nous laisse voir un superbe panorama du côté de la France, où les mouvements d'un sol très accidenté forment un magnifique entrecroisement de collines — dans le genre de celui que nous avons admiré du plateau entre Membre et Laforêt — et dont les derniers sommets sont noyés dans la brume.

Continuant à monter, nous pénétrons dans le bois Demaret en choisissant de préférence, parmi les voies qui se présentent à nous, le chemin ou sentier le plus rapproché de la bordure du plateau, c'est-à-dire à notre droite. Nous pouvons ainsi contempler, par des échappées de vues entre les arbres, les sites ou panoramas lointains compris entre Vresse et Membre ou même au delà. A l'extrême gauche se signale la crête des Chairières que nous avons déjà vue si souvent des sommets environnants et dont la curieuse silhouette attire toujours le regard. Bien au delà, de nombreuses croupes de montagnes se développent à l'infini.

A quelques centaines de mètres en-dessous de la

Cense Renaux, nous débouchons dans un chemin empierré que nous allons descendre par la droite. Cette voie ombragée de grands arbres nous conduira directement à Vresse que nous atteindrons en une demi-heure de marche.

De Vresse il nous sera encore loisible d'effectuer une longue excursion du côté de Sugny, soit, en partie, en malle-poste, ce qui nous évitera une trop grande fatigue; soit, pour le marcheur endurci, en faisant la totalité du trajet à pied.

La malle-poste nous permettra d'abord de suivre la grand-route jusque Membre, pour remonter alors, au delà du pont de cette localité, la route empierrée de Charleville. A l'entrée de cette voie dans le ravin, qui est dominé d'un côté par le haut massif de la « Roche à Chevanne », nous voyons, sur le versant qui s'élève à notre droite, quelques mamelons rocheux aux tons noirâtres dont les extrémités émergent de la végétation environnante.

Il est facile de se rendre au sommet de ceux-ci, en effectuant une petite escalade qui est recommandable pour l'amateur de points de vue. Dans cette intention, on franchit le pont sur le ruisseau la Membrette — point de jonction de la nouvelle route de Bohan — pour tourner immédiatement à gauche et remonter alors le chemin qui gagne insensiblement les hauteurs. Plusieurs voies s'offrant à nous, nous choisirons toujours celle de gauche et, en quelques minutes, nous serons au pied de la crête rocheuse. Nous choisirons comme belvédère le premier échelon de cette crête — plus bas que le second — parce que c'est lui qui constitue le meilleur point de vue de ces mamelons. L'endroit est délicieux; de là-haut on englobe un bien joli paysage. Par l'échancrure du vallon se signalent les

maisonnettes de Membre qui jettent leurs notes gaies dans la nature sévère des grands bois qui nous entourent. A droite, à gauche et en arrière s'étend, en amphithéâtre, un riche manteau de forêts coupé par le profond ravin de la Membrette et par des vallonnements accessoires. Ces accidents de terrain mouvementent agréablement les épaisses masses de verdure sur lesquelles la vue se repose avec plaisir. Ça et là, parmi de jeunes bois, de vieux arbres dressent leurs têtes vénérables et quelques rochers émergent timidement de la verte parure qui les emprisonne.

Revenons à la grand'route de Charleville, à l'endroit où nous venons de l'abandonner pour admirer un gracieux coin de pays, et remontons-la vers Sugny. Le rapide ruisseau, dévalant parfois en cascadelles murmurantes, qui deviennent même assez bruyantes en certains points, donne de la vie et de l'animation à ce vallon solitaire. La belle voie ombragée d'arbres que nous poursuivons, accompagne cette charmante Membrette qui ondule à nos côtés d'après les caprices des sinuosités du ravin.

A deux bons kilomètres plus loin, nous franchissons le ruisseau pour en longer la rive gauche. Un peu au delà du moulin Simonis, qui se montre à gauche, le ruisseau de Torsenry vient se jeter dans la Membrette après avoir circulé sous un dôme de verdure, enveloppé d'une atmosphère rafraîchissante. Le sentier remontant ce petit ravin se dirige vers le village de Bagimont.

Continuant la voie empierrée, nous rencontrons, à quelques centaines de mètres plus loin, un chemin qui vient se greffer à gauche de notre route. Ce chemin, s'élevant à travers bois sur une pente de montagne,

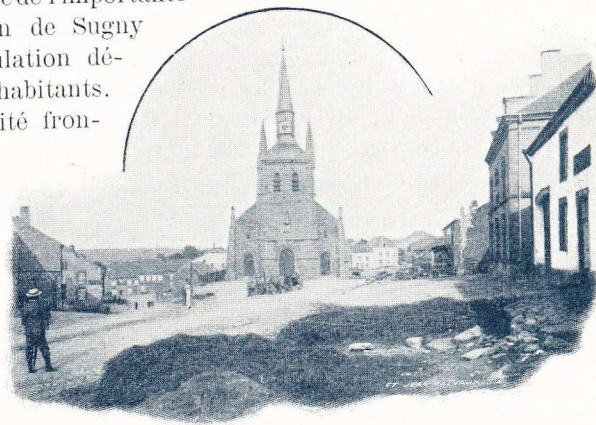
gagne le plateau et passe par Laforêt; c'est la voie la plus directe pour retourner à Vresse.

La grand'route de Charleville borde le ruisseau pendant encore un kilomètre, puis elle s'en écarte pour s'engager dans un vallon secondaire et atteint le plateau à l'origine de ce dernier. Là, nous l'abandonnons pour tourner à gauche et bientôt après nous sommes en vue de l'importante agglomération de Sugny dont la population dépasse 1,000 habitants.

Cette localité frontière est intéressante à plus d'un titre : par son origine ancienne, par le dernier procès de sorcières

qui y fut jugé à la cour prévotale de Sugny et

par l'aspect général du village offrant un cachet très pittoresque. Autrefois il s'y élevait deux manoirs féodaux. L'un était la résidence des sires de la Bische, fendants du prince-évêque de Liège qui y faisait rendre justice par la Cour souveraine de Bouillon, dont dépendait la localité. Démoli en 1880, ce vieux château fut remplacé par une école. De l'autre manoir on ne retrouve guère de traces que dans les Chartes de l'époque. Celui-ci appartenait aux seigneurs de La Roche.



Sugny.

Un manuscrit qui remonte à 1657 mentionne les arrêts de la cour souveraine de Bouillon contre trois pauvres femmes de Sugny. Celles-ci, accusées sans preuves de sortilèges, furent condamnées, les deux premières du nom de Marion Huart et de Jeannette Petit à être étranglées et brûlées, la troisième au ban, c'est-à-dire au bannissement perpétuel. Ce crime juridique fut un des derniers procès de ce genre qui eurent lieu dans notre pays; c'est la raison qui nous autorise à en dire deux mots.

Avec le territoire de Bagimont et de Pussemange, la commune actuelle de Sugny forme une enclave de la province de Luxembourg comprise entre la province de Namur et le département français des Ardennes. Le service des malles-postes constitue le seul moyen pratique d'atteindre sans fatigue ces villages-frontières si écartés de tout centre important. La vue de ces malles-postes circulant sur les routes, fait revivre en imagination les temps relativement lointains où ces primitifs véhicules, qui nous paraissent maintenant d'une lenteur désespérante, étaient partout le meilleur et l'unique moyen de transport.

L'agglomération de Sugny possède encore quelques vieilles mesures en torchis que nous avons eu l'occasion de décrire à propos de Laforêt. En circulant dans les nombreuses ruelles du village, nous pourrions voir de rustiques maisonnettes et de curieux coins pittoresques portant un cachet misérable mais revêtu d'un chaud coloris toujours flatteur pour les yeux.

L'église, d'assez vaste proportion, qui se dresse au centre de la localité, remonte paraît-il à une époque reculée, mais la date de sa fondation nous est inconnue. L'aspect général du monument ne manque pas d'originalité avec sa tour surmontée d'un clocher élancé et

accosté de quatre petits clochetons à crochets. Quatre cloches placées à l'extérieur du clocher en complètent encore la curieuse silhouette.

Le village de Pussemange, qui se groupe contre la frontière française à environ deux kilomètres d'ici, a été, en 1786, le théâtre d'un duel célèbre entre deux officiers du régiment d'Armagnac, MM. de Saint-Mesme et Barras — frère du président du Directoire — et un officier du régiment de Ségur — dragons. Voici le récit du drame tel qu'il est donné par Jean d'Ardenne : « Le tir était à volonté, chaque combattant avait quatre coups, et, Saint-Mesme hors de combat, Barras devait reprendre la partie. Saint-Mesme fut tué raide. Barras, qui ignorait ce résultat, arrivant en face de l'adversaire désarmé et ayant brûlé toutes ses amorces, lui dit : « J'aurai l'honneur de vous demander, Monsieur, si M. de Saint-Mesme est mort? » — « Il n'est que blessé, balbutia l'autre. » — Alors, reprit Barras, je vais vous blesser aussi, — et il lui cassa la jambe. Mais en apprenant la mort de son ami, il pénétra, le soir même, dans la chambre du blessé, lui tira un second coup de pistolet et le laissa pour mort. L'autre en revint et comme on parlait d'assassinat, Barras réunit un tribunal d'honneur qui lui donna raison. L'officier des dragons, guéri, fut forcé de quitter l'armée ».

Pour retourner à Vresse, on peut prendre le chemin qui se dirige droit au moulin de Haut établi au bord du ruisseau de Membre et continuant à remonter, en face, le chemin rustique qui franchit la montagne, on dévale dans le ravin de Rebay. Rappelons ici, ce que nous avons dit précédemment de ce vallon; c'est qu'il n'est pas des plus commodes à parcourir à cause de ses prairies fangeuses, en raison de l'absence de sentier, etc.



Donc celui qui veut descendre ce ruisseau est prévenu qu'il y rencontrera des difficultés.

La voie la plus simple et la plus pratique pour revenir à Vresse, nous fera reprendre la route de Charleville jusqu'au point où elle rencontre le chemin direct de Laforêt, que nous avons signalé tantôt. Suivant alors ce chemin, nous grimpons au plateau d'où nous descendons à Laforêt et quelques minutes après, nous regagnons notre point de départ.

Cette excursion Vresse-Sugny est très longue, mais, en utilisant la malle-poste pour l'aller, elle est à la portée de tous.

---

EDMOND RAHIR.

# LA SEMOIS

PITTORESQUE.

UNE CARTE.  
55 Photographies.



J LEBÈGUE & C<sup>IE</sup> ÉDITEURS  
BRUXELLES.

Edmond RAHIR

---

LA

# SEMOIS PITTORESQUE

AVEC

1 CARTE ET 55 PHOTOGRAPHIES

---

BRUXELLES

ÉDITEURS J. LEBÈGUE & C<sup>ie</sup>

46, rue de la Madeleine, 46

---

1902

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

**Promenades dans les vallées de l'Ambève et de l'Ourthe.** —

1 vol. in-8° de 216 pp., avec une carte en couleur au 40.000° et 45 photographies. Bruxelles 1899. J. Lebègue et C<sup>ie</sup>. Fr. 3.50

**Le Pays de la Meuse, de Namur à Dinant et Hastière.** —

1 vol. in-8° de 258 pp., avec 58 photographies et une carte en couleur au 40.000°. Bruxelles 1900. J. Lebègue et C<sup>ie</sup>. Fr. 3.50

**La Lesse ou le Pays des Grottes.** — 1 vol. in-8° de 258 pp.,

avec 57 photographies, un plan et une carte en couleur au 40.000°. Bruxelles 1901. J. Lebègue et C<sup>ie</sup>. . . . Fr. 3.50

# TABLE DES MATIÈRES

---

	PAGES
I. — LA SEMOIS PITTORESQUE. — Coup d'œil d'ensemble sur la vallée de la Semois . . . . .	1
II. — Florenville et ses environs. — Chiny. — Descente en barque de Chiny à Lacuisine. — La Semois aux Forges Roussel. — Chassepierre, Sainte-Cécile, Muno, Izel . . . . .	25
III. — De Florenville aux ruines de l'Abbaye d'Orval. — Les ruines d'Orval. — Villers-devant-Orval et son cimetière franc. . . . .	45
IV. — Herbeumont, son château fort et ses alentours. — Ruines de Conques. — La Semois en amont d'Herbeumont. — Le vallon de l'Autrogne . . . . .	61
V. — En aval d'Herbeumont. — Les ardoisières. — Mortehan. — Cugnon. — La grotte de Saint-Remacle . . . . .	85
VI. — D'Herbeumont à Dohan. — Dohan et ses environs. — Le vallon des Alleines. — Le domaine des Amerois . . . . .	101
VII. — De Dohan à Bouillon. — Le vicinal de Bouillon. — Le château fort . . . . .	123
VIII. — Monuments et curiosités de Bouillon. — La Semois en aval de Bouillon. — Le Grand Ruisseau. — Botassart . . . . .	139
IX. — De Bouillon à Corbion. — Itinéraires de Bouillon à Rochehaut. — Le site de Rochehaut. — Frahan. — Promenades aux environs. — Poupehan . . . . .	159

	PAGES
X. — De Rochehaut à Alle. — Promenades autour d'Alle. — Cornimont. — Gros-Fays. — De Alle à Vresse. — Les Chairières . . . . .	179
XI. — Vresse. — Les vallons de Petit-Fays, de Bellefontaine, d'Orchimont et de Nafraiture. — L'ancien château d'Orchimont . . . . .	193
XII. — Laforêt. — Le ravin de Rebay. — La crête des Chairières. — De Vresse à Membre par les hauteurs. — Membre. — La Roche à Chevanne. — La Membrette. — Sugny . . . . .	213
XIII. — Bohan et ses environs. — Le rocher N. D. de la Semois. — Le Trou de l'homme sauvage. — La Table des fées. — Le Châtelet. — Le ruisseau de Bohan . . . . .	229
XIV. — <i>La Semois française</i> . Les Hautes Rivières. — Ruines de Linchamps. — Nohan. — Thilay. — Tournavaux. — Le torrent du Fad. — Confluent de la Semois et de la Meuse. . . . .	243

